MaPrimeRénov'Violet : à combien ai-je droit ?

Mieux chez moi, mieux pour la planète

	Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE*	Cumul Max
	Rénovation globale (gain énergétique >= 55%)	10 000 € #	150€/m2 25 000 € max**	35 000€
	Bonus sortie de passoire (sortie des étiquettes F ou G)	1 000 €	-	1 000 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC = étiquette A ou B)	1 000 €	-	1 000 €
	Audit énergétique	300 €	-	300€
	Chaudières à granulés	4 000 €	Conversion de chaudière:	
	Chaudières à bûches	3 000 €	Fioul, Gaz : 2500 €	6 500 €
	Pompes à chaleur air/ eau	2 000 €	sinon entre	5 500 €
	Chauffage solaire	2 000 €	150 et 600€	4 500 €
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	4 000 €	5 000 €***	9 000 €
	Chaudières à gaz très haute performance	-	219€	219€
	Poêles à granulés	1 500 €	150.6	1 650 €
	Poêles à bûches	1 000 €	150 € si charbon : 500 €	1 150 €
	Foyers fermés, inserts	800€		950€
	Équipements solaires hybrides	1 000 €	125€	1 125 €
	Pompes à chaleur air-air	-	316€	316€
	Chauffe-eau solaire	2 000 €	130 €	2 130 €
	Chauffe-eau thermodynamique	400 €	80 / 85 €	485 €
	Dépose d'une cuve à fioul	400 €	-	400€
	Robinets thermostatiques	-	9 €/ équipement	9 €/ équipement
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	58€	58€
	Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	9 €/ équipement	9 €/ équipement
	Radiateurs basse température chauffage central		54575	4-4
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	1 500 €	260€	1760€
	Ventilation mécanique simple flux	-	180 €	180€
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées)	40 €/ équipement	23 €/ équipement	63 €/ équipement
	Isolation des murs par l'extérieur	40 €/m² ##	7 €/m²	47 €/m²
	Isolation des toitures terrasses	40 €/m²	6 €/m²	46 €/m²
	Isolation des murs par l'intérieur	15 €/m²	7 €/m²	22 €/m²
ı				
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	15 €/m²	7 €/m²	22 €/m²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles Isolation des combles perdus	15 €/m² -	7 €/m² 7 €/m²	22 €/m² 7 €/m²

^{*} les montants des Certificats d'économies d'énergie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier. Ils vous sont présentés à titre indicatif. Vous ne pouvez pas engager la responsabilité des conseillers énergie du CAUE 82.

** montants calculés suivant les MWh économisés en consommation conventionnelle annuelle d'énergie finale. Cette quantité

de MWh économisée est indiquée dans un audit énergétique pour chaque scénario.

[#] exclut un chauffage fioul ou gaz dès le 01/04/2023

^{##} dans la limite de 100 m²



Je demande MaPrimeRénov'

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié mon besoin de travaux, si besoin auprès d'un conseiller FAIRE (au 0 808 800 700 ou sur <u>www.france-renov.gouv.fr</u>), je me suis renseigné sur les aides auxquelles j'ai droit, grâce à Simul'aides. J'ai demandé plusieurs devis auprès de professionnels RGE et j'en ai choisi un. J'ai vérifié que je bénéficie bien des Certificats d'économies d'énergie (CEE), directement ou en déduction sur le devis. Pour cela, avant de signer un devis, je consulte les offres de prime CEE proposées par les fournisseurs d'énergie. J'en choisis une et me fais remettre le document «cadre de contribution» correspondant.

Je peux faire ma demande MaPrimeRénov':

